

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **MDx Health**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Avenue de l'Hôpital

N°: 11

Boîte:

Code postal: 4000

Commune: Liège

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Liège

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0479.292.440

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

14-10-2010

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du

27-05-2011

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2010

au

31-12-2010

Exercice précédent du

01-01-2009

au

31-12-2009

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 1.2, C 5.2.3, C 5.2.4, C 5.3.1, C 5.3.4, C 5.3.5, C 5.3.6, C 5.4.2, C 5.5.2, C 5.8, C 5.13, C 5.16, C 5.17.2, C 9

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

ING BELGIUM SA

BE 0403.200.393

Avenue Marnix 24

1000 Bruxelles

BELGIQUE

Début de mandat: 29-05-2009

Fin de mandat: 31-05-2013

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

BIJU-DUVAL Denis

Avenue des Aubepines 156

1180 Uccle

HERMAN SPOLDERS BVBA

BE 0477.840.212

Meistraat 21/3
2000 Antwerpen
BELGIQUE

Début de mandat: 29-05-2009

Fin de mandat: 25-04-2010

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

SPOLDERS Herman

Meistraat 21/3
2000 Antwerpen

EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENT PARTNERS

rue du Faubourg Saint-Honoré 47
75008 Paris
FRANCE

Début de mandat: 29-05-2009

Fin de mandat: 31-05-2013

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

WISNIEWSKI Raphaël

rue du Faubourg Saint-Honoré 47
75008 Paris
FRANCE

HILDE WINDELS

BE 0474.746.110
Rollebaan 85
9860 Oosterzele
BELGIQUE

Début de mandat: 28-05-2010

Fin de mandat: 31-05-2013

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

WINDELS Hilde

TIMMINS Robert S

Champaign Drive 4201
NC 27708 Durham
ETATS-UNIS

Début de mandat: 29-05-2009

Fin de mandat: 28-05-2010

Président du Conseil d'Administration

DORREPAAL Karin

Elssholzstrasse 8
10781 Berlin
ALLEMAGNE

Début de mandat: 29-05-2009

Fin de mandat: 31-05-2013

Administrateur

PINEDO Herbert

Gladiolenweg 6
Curacao
ANTILLES NÉERLANDAISES

Début de mandat: 29-05-2009	Fin de mandat: 10-03-2010	Administrateur
VAILLANT Gérard		
Cleveland Lane 158 08540 New Jersey, Princeton ETATS-UNIS		
Début de mandat: 29-05-2009	Fin de mandat: 28-05-2010	Administrateur
PARTHOENS Alain		
Spaans Lindebaan 119 1850 Grimbergen BELGIQUE		
Début de mandat: 29-05-2009	Fin de mandat: 25-08-2010	Administrateur
GROEN Jan		
Chief Executif Officer Eikbosserweg 276 1213 SE Hilversum PAYS-BAS		
Début de mandat: 28-05-2010	Fin de mandat: 31-05-2013	Administrateur délégué
ERICKSON Edward		
Greenlands Farm - 6887 Tohickon Hill Road . PA 18947 Pipersville ETATS-UNIS		
Début de mandat: 28-05-2010	Fin de mandat: 31-05-2013	Administrateur
MYSLINSKY Mark		
Chestnut Glen Court 2 NJ 07945 Mendham ETATS-UNIS		
Début de mandat: 28-05-2010	Fin de mandat: 31-05-2013	Administrateur
BDO REVISEURS D'ENTREPRISES Soc. Civ. SCRL (B-00023-1986)		
BE 0431.088.289 Elsinore Building-Corporate Village, Da Vincilaan 9/E6 1935 Zaventem BELGIQUE		
Début de mandat: 29-05-2009	Fin de mandat: 25-05-2012	Commissaire
Représenté directement ou indirectement par:		
KEGELS Bert		
Reviser d'entreprises Elsinore Building-Corporate Village, Da vincilaan 9/E6 1935 Zaventem		

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>4.698.757</u>	<u>5.285.748</u>
Frais d'établissement	5.1	20		818
Immobilisations incorporelles	5.2	21	85.444	97.630
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	543.257	620.154
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	456.630	515.596
Mobilier et matériel roulant		24	86.627	104.558
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	4.070.056	4.567.146
Entreprises liées	5.14	280/1	4.064.934	4.064.934
Participations		280	4.064.934	4.064.934
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	5.122	502.212
Actions et parts		284		500.000
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	5.122	2.212
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>13.347.157</u>	<u>21.271.902</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	107.730	82.083
Stocks		30/36	107.730	82.083
Approvisionnements		30/31	107.730	82.083
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	2.521.441	3.612.643
Créances commerciales		40	941.101	458.803
Autres créances		41	1.580.340	3.153.840
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53	9.678.118	16.305.303
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	9.678.118	16.305.303
Valeurs disponibles		54/58	834.194	1.099.384
Comptes de régularisation	5.6	490/1	205.674	172.489
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	18.045.914	26.557.650

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>12.523.977</u>	<u>21.399.471</u>
Capital	5.7	10	10.517.662	54.001.197
Capital souscrit		100	10.517.662	54.001.197
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11	10.881.809	10.881.809
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	-8.875.494	-43.483.535
			(+)/(-)	
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>5.521.937</u>	<u>5.158.179</u>
Dettes à plus d'un an	5.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	5.9	42/48	4.499.236	4.331.906
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	4.195.903	3.991.931
Fournisseurs		440/4	4.195.903	3.991.931
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	141.194	151.091
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	162.139	188.884
Impôts		450/3	401	259
Rémunérations et charges sociales		454/9	161.738	188.625
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	5.9	492/3	1.022.701	826.273
TOTAL DU PASSIF		10/49	18.045.914	26.557.650

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	2.826.663	2.786.671
Chiffre d'affaires	5.10	70	1.930.676	1.226.850
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	895.987	1.559.821
Coût des ventes et des prestations		60/64	11.854.055	16.468.513
Approvisionnements et marchandises		60	537.354	665.289
Achats		600/8	563.001	648.798
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-25.647	16.491
Services et biens divers		61	8.454.940	12.474.841
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	2.199.594	1.640.918
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	659.989	1.684.666
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	2.178	2.799
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-9.027.392	-13.681.842
Produits financiers		75	296.784	607.568
Produits des immobilisations financières		750	73.681	
Produits des actifs circulants		751	2.042	338.589
Autres produits financiers	5.11	752/9	221.061	268.979
Charges financières	5.11	65	143.247	197.411
Charges des dettes		650	248	252
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	142.999	197.159
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	-8.873.855	-13.271.685
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66	1.639	2.872.372
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660	1.639	2.872.372
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-8.875.494	-16.144.057
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	5.12	67/77		
Impôts		670/3		

Ann.

Régularisations d'impôts et reprises de provisions
fiscales

Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)

Prélèvements sur les réserves immunisées

Transfert aux réserves immunisées

Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
77		
9904	-8.875.494	-16.144.057
789		
689		
9905	-8.875.494	-16.144.057

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-52.359.029	-43.483.535
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-8.875.494	-16.144.057
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-43.483.535	-27.339.478
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2	43.483.535	
sur le capital et les primes d'émission		791	43.483.535	
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-8.875.494	-43.483.535
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/6		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		

ANNEXE
ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Nouveaux frais engagés

Amortissements

Autres

(+)/(-)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Dont

Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission
d'emprunts et autres frais d'établissement

Frais de restructuration

Codes	Exercice	Exercice précédent
20P	XXXXXXXXXX	818
8002		
8003	818	
8004		
20		
200/2		
204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXX	6.535.686
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	327.269	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	6.862.955	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	XXXXXXXXXX	6.535.686
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	327.269	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	6.862.955	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210	<u>0</u>	

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	2.664.366
8022	24.885	
8032		
8042		
8052	2.689.251	
8122P	XXXXXXXXXX	2.566.736
8072	35.336	
8082		
8092	1.735	
8102		
8112		
8122	2.603.807	
211	85.444	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	1.989.657
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	328.473	
Cessions et désaffectations	8172	4.915	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	2.313.215	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	1.474.061
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	273.390	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292	113.202	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	4.068	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	1.856.585	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	<u>456.630</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	249.003
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	7.733	
Cessions et désaffectations	8173	488	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	256.248	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	144.445
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	24.815	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293	849	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	488	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	169.621	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	86.627	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	4.064.934
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	4.064.934	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	4.064.934	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	500.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373	500.000	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	0	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>2.212</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	7.496	
Remboursements	8593	4.586	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	<u>5.122</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
MDxHEALTH INC Meridian Parkway 2505 B suite 310 NC 27713 Durham ETATS-UNIS Actions ordinaires	1.000	100	0	31-12-2010	USD	137.031	32.713
ONCOMETHYLOME SCIENCES BV Société anonyme Meibergdreef 59 1105 BA Amsterdam PAYS-BAS Actions ordinaires	1.800	100	0	31-12-2010	EUR	-53.420	611.181
MDxHEALTH PHARMACODx BVBA BE 0889.683.703 Société privée à responsabilité limitée Gaston Geenslaan 1 3001 Heverlee BELGIQUE Actions ordinaires	349.999	99		31-12-2010	EUR	2.249.602	140.663

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS****Actions et parts**

Valeur comptable augmentée du montant non appelé
Montant non appelé

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
d'un mois au plus
de plus d'un mois à un an au plus
de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
52		
8684		
53	9.678.118	16.305.303
8686	9.678.118	16.305.303
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter
Produits acquis

Exercice
17.907
13.569

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	
100	10.517.662	54.001.197

Modifications au cours de l'exercice
Réduction du capital social par incorporation des pertes subies
reflétées dans les comptes annuels au 31 décembre 2009

Codes	Montants	Nombre d'actions
	43.483.535	0
8702	XXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	

Représentation du capital
Catégories d'actions

Actions nominatives
Actions au porteur et/ou dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	430.998
8746	3.232.565
8747	560.150
8751	42.213.923

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

42

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

DETTES GARANTIES**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

Emprunts obligataires non subordonnés
 Dettes de location-financement et assimilées
 Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes reçus sur commandes
 Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
 Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues
 Dettes fiscales non échues
 Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	401
450	
9076	
9077	161.738

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer
 Produits à reporter

Exercice
35.536
987.165

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Revenus		1.867.341	1.019.778
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	485.365	1.339.804
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	23	25
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	24,9	23,9
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	41.381	39.909
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	1.602.147	1.141.258
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	464.182	369.739
Primes patronales pour assurances extralégales	622	53.264	46.562
Autres frais de personnel	623	80.001	83.359
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	2.178	2.799
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	1	0
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,5	0
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	993	0
Frais pour l'entreprise	617	34.212	0

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS**RÉSULTATS FINANCIERS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Plus-values réalisées sur SICAV de trésorerie

Différence de change

Différence de paiement

Ecart de conversion des devises

Plus-value réalisée sur participation

Escomptes obtenus

Intérêts de retard

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		5.993
9126		
	11.120	101.240
	74.235	160.760
		985
	72	1
	135.000	
	239	
	396	
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
	2.467	54.303
	135.059	137.176
	5.540	5.652
		29

Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement**Intérêts intercalaires portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Ecart de conversion de devises

Différences de change

Frais bancaires

Différences de paiement

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS**Ventilation des autres produits exceptionnels****Ventilation des autres charges exceptionnelles**

Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés

Exercice
1.639

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	0
9135	11.322
9136	11.322
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives
Solde de la déduction pour investissements à reporter sur les autres périodes imposables
Solde de la déduction pour capital à risque à reporter sur des exercices d'imposition ultérieurs

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	72.269.555
9142	64.681.016
	1.096.595
	6.491.944
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.583.798	2.313.164
9146	844.015	1.291.407
9147	511.748	318.369
9148		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	4.064.934	4.064.934
Participations	280	4.064.934	4.064.934
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291		524
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		524
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	3.024.681	2.462.202
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	3.024.681	2.462.202
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cession d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	282/3		
Participations	282		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances

Garanties constituées en leur faveur

Conditions principales des garanties constituées

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Conditions principales des autres engagements

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	121.125
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	23.690
95061	2.200
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

N°	BE 0479.292.440	C 5.17.1
----	-----------------	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

33004

Etat des personnes occupées

Travailleurs inscrits au registre du personnel

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>		3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent						
Nombre moyen de travailleurs	100	22,8	2,7	24,9 ETP		23,9 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	37.977	3.404	41.381 T		39.909 T
Frais de personnel	102	2.018.647	180.947	2.199.594 T		1.640.918 T
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXX	XXXXXXX	T		T

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
	105	20	3	22,4
	110	20	3	22,4
	111			
	112			
	113			
	120	10		10
	1200			
	1201			
	1202	2		2
	1203	8		8
	121	10	3	12,4
	1210			
	1211			
	1212	2	1	2,6
	1213	8	2	9,8
	130			
	134	20	3	22,4
	132			
	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	0,5	
151	993	
152	34.212	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	5		5
210	5		5
211			
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Prépension
 Licenciement
 Autre motif
 Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	7		7
310	7		7
311			
312			
313			
340			
341			
342	4		4
343	3		3
350	1		1

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	5801	9	5811	11
Nombre d'heures de formation suivies	5802	485	5812	101
Coût net pour l'entreprise	5803	1.053	5813	2.105
dont coût brut directement lié aux formations	58031	1.053	58131	2.765
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	660

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés	5821	11	5831	16
Nombre d'heures de formation suivies	5822	211	5832	268
Coût net pour l'entreprise	5823	172	5833	286

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	1
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	38
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	1.301

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation
 Les règles d'évaluation retenues sont conformes aux dispositions du Chapitre II de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés.
 Frais d'établissement et charges induites par les augmentations de capital
 Ces éléments sont comptabilisés en tant qu'actifs et amortis à raison de 20 % par an. Au cours de l'exercice, les coûts liés aux augmentations de capital ont été comptabilisés en charges au compte de résultats.
 Immobilisations incorporelles
 Frais de recherche et développement
 Certaines charges de R&D externes sont incorporées dans la mesure où le projet est susceptible de générer un produit rentable. Ces éléments d'actif sont enregistrés au prix d'achat ou aux coûts réellement engagés, ou encore à leur valeur d'usage, si celle-ci est moindre.
 Ces éléments d'actif sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans. Dans l'hypothèse où les charges de R&D font exceptionnellement l'objet d'un amortissement sur plus de 5 ans, il convient d'en justifier le motif.
 Brevets, licences et droits similaires
 Ces éléments d'actif sont enregistrés au prix d'achat ou à leur valeur d'usage, si celle-ci est moindre. Ces éléments d'actif sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans.
 Immobilisations corporelles
 Ces éléments d'actif (détaillés ci-dessous ligne par ligne) sont incorporés à l'actif comme suit:
 • Au coût d'acquisition

Amortissements	Méthode L/D Autre Base NR/R	Taux d'amortissement	
		Principal	Coûts accessoires
		Min - Max	Min - Max
Immobilisations incorporelles L NR	20 % - 20 %	20 % - 20 %	
1. Immeubles industriels, administratifs ou commerciaux (a)	L NR		
2. Autres immeubles	L NR		
3. Équipements et installations (a) L NR		20 % - 33,33 %	20 % - 33,33 %
4. Véhicules (a)	L NR	20 % - 20 %	20 % - 20 %
5. Mobilier et matériel de bureau(a) L NR		10 % - 20 %	10 % - 20 %

* L : Linéaire D : Dégressif
 (a) : y compris les actifs acquis sous contrat de location-financement
 ** NR : Non réévalué R : Réévalué

Lorsque la valeur comptable excède la valeur d'usage (ou, s'agissant d'éléments d'actifs qui ne sont plus utilisés, la valeur réalisée), la Société doit procéder à des amortissements supplémentaires ou exceptionnels.
 En accord avec les autorités fiscales compétentes, la Société applique un programme d'amortissement accéléré. En pareil cas, la valeur de l'amortissement accéléré excédentaire par rapport aux amortissements économiquement justifiables, déductible fiscalement, doit être précisé.
 • Montant de l'excédent pour l'exercice
 • Montant de l'excédent cumulé
 Les immobilisations corporelles dont la durée de vie n'est pas limitée dans le temps sont dépréciées en cas de dépréciation ou de perte durable de valeur.

Immobilisations financières
 Ces éléments d'actif sont enregistrés au coût d'achat, hors commissions diverses.
 La valeur des actions et des participations est réduite en cas d'amortissement ou de perte de valeur durable induite par la conjoncture, la rentabilité ou les perspectives de la Société dans laquelle les actions ou la participation sont détenues.
 Les dépréciations de créances comprises dans les immobilisations financières sont comptabilisées dès lors que leur paiement, partiel ou intégral, à l'échéance s'avère incertain ou est compromis.
 Créances (à plus d'un an - à un an au plus)
 Les créances représentées par des instruments à taux fixe sont enregistrées à leur prix d'acquisition hors commissions diverses.
 Les autres créances (commerciales et autres non représentées par des instruments à taux fixe) sont enregistrées à leur valeur nominale.
 Parallèlement à cette incorporation à l'actif, ces éléments sont comptabilisés dans les comptes de régularisation du passif, tandis que sont comptabilisés au pro rata temporis les résultats :
 • des intérêts contractuels inclus dans la valeur nominale des créances ;
 • du différentiel entre le coût d'acquisition et la valeur nominale des créances ;
 • des avances sur créances à plus d'un an qui ne sont soumises à aucun intérêt ou qui sont soumises à un taux d'intérêt anormalement faible.
 Ces avances sont calculées au taux du marché qui leur est applicable au moment où elles entrent dans le patrimoine de la Société.

Placements de trésorerie et disponibilités
 Les placements auprès d'institutions financières sont enregistrés à leur valeur nominale.
 Les valeurs mobilières sont enregistrées à leur coût d'acquisition, hors commissions diverses.
 Les réductions de valeur sont enregistrées dès lors que la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure au coût d'acquisition.
 Provisions pour risques et charges
 Les provisions pour risques et charges sont évaluées individuellement, en tenant compte des risques et charges correspondants qu'elles sont censées couvrir.
 Les provisions pour risques et charges ne peuvent être maintenues que dans la mesure où elles excèdent, à la date de clôture de l'exercice, une appréciation réelle des amortissements, charges et risques pour lesquels elles ont été constituées.
 Dettes (à plus d'un an - à un an au plus)

Toutes les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale à la date de clôture de l'exercice.
 Les règles d'évaluation applicables aux créances s'appliquent également aux dettes, à la différence toutefois que les intérêts implicites sont enregistrés au pro rata dans les comptes de régularisation à l'actif.
 À la date de clôture de l'exercice, il est tenu compte de toutes les charges à payer pour l'exercice concerné et les exercices précédents.
 Comptes de régularisation

Comptes de régularisation de l'actif
 Parmi ceux-ci figurent :
 - la quote-part proratisée des charges encourues pendant l'exercice, ou pendant un exercice précédent, mais afférentes à un ou plusieurs exercices ultérieurs ;
 - la quote-part proratisée des produits qui ne seront perçus qu'au cours d'un exercice ultérieur, mais qui portent sur un exercice antérieur.

Comptes de régularisation du passif
 Parmi ceux-ci figurent :
 - La quote-part proratisée des charges qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur, mais qui portent sur un exercice antérieur ;
 - la quote-part proratisée des produits perçus pendant l'exercice, ou pendant un exercice précédent, mais afférentes à un ou plusieurs exercices ultérieurs ;

Les redevances liées à des contrats commerciaux qui ne sont pas liées à un événement achevé ou unique sont réparties sur la durée résiduelle du contrat.
 Devises
 Les créances et les dettes en devises sont converties au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.
 Les pertes de change sont comptabilisées au compte de résultat.
 Les bénéfices de change non réalisés sont comptabilisés en produits à recevoir au compte de régularisation du passif.

**MDxHealth SA
CHU Tour 5 GIGA
Av. de l'Hôpital 11
4000 Liège
TVA: BE 0479.292.440**

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES COMPTES STATUTAIRES ANNUELS
CLOTURES LE 31 DECEMBRE 2010**

Le 18 février 2011

En application des dispositions du Code belge des sociétés et des statuts de la société, nous vous rendons compte de la situation de notre société pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2010.

Commentaires sur les comptes annuels

Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2010. Ces comptes donnent une image fidèle des diverses activités poursuivies par la société durant l'exercice écoulé. Ces comptes annuels permettent de dresser les constats suivants :

1 Résultat de l'exercice

Par rapport à l'exercice précédent, la société a clôturé ses comptes annuels avec une perte de 8 875 494,20 €.

Cette perte résulte principalement des coûts associés à la recherche et au développement de nouveaux produits qui n'ont pas encore généré des revenus significatifs. La société a annoncé le 5 novembre 2009 sa volonté de se concentrer sur un ensemble de produits restreint et un programme de réduction des coûts. Cette nouvelle stratégie a été annoncée le 19 octobre 2010. La baisse des coûts enregistrée en 2010 provient principalement de la fermeture du laboratoire d'Amsterdam, d'une réduction de l'effectif et du nombre de projets et de la concession à des tiers de licences sur des applications de dépistage du cancer.

2 Réserves légales et indisponibles

Le capital social de la société s'élève à 10 517 661,90 €. La société ne dispose pas de réserve légale.

Une perte ayant été enregistrée à la clôture des comptes annuels, la société n'est pas tenue de réserver des montants additionnels.

3 Affectation des résultats

Nous proposons de reporter la perte sur l'exercice suivant.

Événements majeurs survenus depuis la fin de l'exercice

- Le 10 janvier 2011, MDxHealth a annoncé que son partenaire Exact Sciences Inc. avait confirmé la poursuite du développement de son test de dépistage du cancer colorectal dans les selles au moyen d'un biomarqueur et de la technologie MSP acquise sous licence MDxHealth.
- Le 26 janvier 2011, MDxHealth a annoncé que la société Predictive BioSciences Inc avait publié sa première série de données cliniques concernant un test de dépistage du cancer de la vessie faisant appel à la technologie MSP et à des marqueurs obtenus sous licence MDxHealth en 2010.
- Le 31 janvier 2011, MDxHealth a annoncé un nouveau partenariat avec Pfizer Inc. et l'université de Newcastle pour le développement de tests de diagnostic compagnon potentiels destinés à l'inhibiteur de PARP anticancéreux actuellement développé par Pfizer. Cet accord pourra procurer à MDxHealth des honoraires et des paiements échelonnés. L'objectif est de développer un test pouvant éventuellement être commercialisé avec le médicament si ce dernier et le test s'avèrent performants et sont approuvés.
- Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MDxHealth a eu lieu le 18 février 2011. Au cours de cette assemblée, les actionnaires ont renouvelé et modifié le capital social autorisé pour une période allant jusqu'à la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du mois de mai 2012.

Faits susceptibles d'affecter de manière significative le développement de la société

La société dispose de plus de 12 mois d'encaisse disponible, mais ne possède pas les fonds nécessaires pour parvenir à une situation de rentabilité. Comme annoncé le 4 novembre 2010, la société étudie diverses possibilités de financement supplémentaire.

Afin de mettre en œuvre la nouvelle stratégie annoncée le 19 octobre 2010, la société devra établir un laboratoire d'analyse (homologué CLIA) aux États-Unis. Ce laboratoire permettra de vendre directement des tests LDT (développés en laboratoire) aux médecins américains. La société ne possède ou n'exploite à l'heure actuelle aucun laboratoire de ce type et étudie plusieurs possibilités d'établir et d'exploiter des installations de ce genre aux États-Unis.

Activités de recherche et développement

Avant 2010, la société menait principalement des projets R&D de découverte pour un large éventail d'applications destinées au cancer, en vue de concéder des licences sur ses biomarqueurs à des sociétés tierces qui se chargeaient de développer les produits et, éventuellement, de les commercialiser. Cette stratégie ne générait pas de revenus suffisants pour la société et signifiait que son avenir dépendait dans une trop grande mesure de partenaires extérieurs.

À la fin de l'année 2009, MDxHealth a annoncé pour 2010 un changement de stratégie consistant à concentrer ses activités de R&D sur un nombre restreint de produits de base. Cette nouvelle stratégie a été confirmée tout au long de 2010 par l'arrivée au sein de la société de plusieurs cadres et administrateurs dotés d'une grande expérience de l'industrie. Aujourd'hui, les activités R&D sont concentrées sur le développement (i) de produits de diagnostic clinique (ClinicalDx) destinés à aider les médecins à établir un diagnostic du cancer et (ii) de produits de pharmaco-diagnostic (PharmacoDx) destinés à aider les compagnies pharmaceutiques et les médecins à dispenser à chaque patient le traitement anticancéreux le plus adapté. MDxHealth développe actuellement des produits qu'elle entend commercialiser elle-même, principalement via un laboratoire homologué CLIA qu'elle compte installer aux États-Unis.

Cette nouvelle stratégie signifie par conséquent que la R&D est désormais concentrée sur le « développement » de produits en vue de leur commercialisation par la société elle-même.

Recherche et découverte

MDxHealth conserve une équipe de R&D interne, spécialisée dans la découverte et l'optimisation de nouveaux biomarqueurs. MDxHealth collabore également avec plusieurs universités et centres médicaux à travers le monde pour découvrir de nouveaux biomarqueurs. MDxHealth collabore notamment avec l'Université Johns Hopkins et l'Université de Gand dans le domaine de la découverte de biomarqueurs de méthylation au moyen de méthodes de séquençage de nouvelle génération. Cette approche a permis à la société d'optimiser son processus de développement de tests actuel en se concentrant sur les régions d'ADN les plus intéressantes, afin de garantir

un processus de découverte de biomarqueurs plus rapide et « intelligent ». La société poursuit également ses programmes de découverte dans le domaine du cancer du poumon et du cancer du côlon.

Développement des produits

MDxHealth a annoncé en octobre 2010 le recentrage de ses activités de diagnostic sur trois domaines cliniques : le cancer de la prostate, le cancer colorectal et le cancer du poumon. La société compte en outre concéder des licences sur ses produits de dépistage ne faisant pas appel aux tissus. L'activité pharmacogénétique est poursuivie, comme en témoignent les récents accords passés avec GSK et Pfizer.

Les produits qui ont bénéficié des plus gros budgets en 2010 sont les suivants :

- *Cancer colorectal* : la société a mené des activités de R&D sur un test de dépistage du cancer du côlon. Comme les tests de dépistage ne font plus partie de la nouvelle stratégie de la société, ce test a été concédé en licence au mois de juillet. Aucun travail supplémentaire n'a été effectué sur ce test après cette date.
- *Cancer de la vessie* : la société a mené des activités de R&D sur un test urinaire de détection du cancer de la vessie et sur le contrôle de la résurgence de la maladie. Comme les tests qui ne sont pas basés sur des tissus ne font plus partie de la nouvelle stratégie de la société, ce test a été concédé en licence en novembre 2010. Aucun travail supplémentaire n'a été effectué sur ce test après cette date, mais la société continue à mener des recherches sur un test du cancer de la vessie basé sur des tissus.
- *Cancer du poumon* : la société a mené quelques activités de R&D sur un test de dépistage du cancer du poumon à partir du sang ou des expectorations. Ce projet de développement constituera la base du test Lung Confirm.
- *Cancer de la prostate* : la société est en train de poursuivre la validation du test de diagnostic Prostate ConfirmMDx .

Les produits les plus avancés incluent :

- *Tests du cancer de la prostate ConfirmMDx et InformMDx* : les tests du cancer de la prostate sont actuellement développés « en interne » et devraient être commercialisés sous forme de tests LDT par l'intermédiaire d'un laboratoire homologué CLIA aux États-Unis.
- *Test de prédiction du cancer du cerveau (MGMT for Glioblastoma)* : la société est en train de développer un test permettant de prédire la réaction de patients atteints d'un cancer du cerveau à un traitement par agent alkylant (MGMT). Ce test est actuellement utilisé par Merck Serono et d'autres compagnies pharmaceutiques dans des études cliniques consacrées à des médicaments contre le cancer du cerveau. Le test MGMT basé sur des tissus est commercialisé en Amérique du Nord par LabCorp (Laboratory Corporation of America).
- Les autres projets de développement menés par la société sont les suivants :
 - *Test Inform pour le cancer du poumon* : ce test fournira aux patients atteints d'un cancer du poumon de stade I une évaluation permettant de confirmer s'ils présentent un risque faible ou élevé de résurgence.
 - *Diagnostics compagnons* : la société travaille actuellement sur plusieurs tests, notamment un test prédictif du cancer du côlon, visant à déterminer les patients susceptibles de réagir à certains médicaments destinés à des cancers particuliers. Ce travail est souvent effectué en partenariat avec des compagnies pharmaceutiques qui ont un médicament en cours de développement.

Le recentrage de la société sur un ensemble stratégique de domaines cliniques lui permettra de réduire le financement externe de la recherche de base dans les domaines cliniques non stratégiques et d'augmenter ses efforts de développement des produits existants.

Obligations non reflétées dans les comptes 2010

Au cours de l'année 2010, la société a accepté d'émettre de nouveaux warrants en vertu d'un nouveau plan de warrants. Ce nouveau plan de warrants n'avait toutefois pas encore été créé en 2010 et n'a toujours pas été créé à la date de rédaction du présent document. Conformément aux lettres de proposition d'emploi présentées à deux nouvelles recrues et à leur contrat de travail, la société a accepté en 2010 d'émettre 85 000 nouveaux warrants au bénéfice des individus concernés. Le conseil d'administration, lors de sa réunion de décembre 2010, a en outre décidé d'accorder 110 000 nouveaux warrants à certains employés et consultants de la société. Comme ces 195 000 nouveaux warrants au total n'ont pas encore été créés ni émis, ils ne sont pas repris dans le tableau ci-dessus. Le prix d'exercice de ces nouveaux warrants n'a pas encore été déterminé, car il sera basé sur le cours moyen du marché durant la période de 30 jours précédant leur émission et leur

création devant notaire. La société compte émettre ces 195 000 nouveaux warrants durant l'année 2011. Ces nouveaux warrants en attente d'émission ne figurent pas dans les tableaux ci-dessus.

Le conseil d'administration a également accepté en 2010 d'accorder 30 000 nouveaux warrants supplémentaires au directeur général en guise de prime variable pour ses performances en 2010. Ces 30 000 nouveaux warrants n'ont pas encore été créés ni émis et ne sont pas repris dans le tableau ci-dessus. Le prix d'exercice de ces nouveaux warrants n'a pas encore été déterminé, car il sera basé sur le cours moyen du marché durant la période de 30 jours précédant leur émission et leur création devant notaire. La société compte émettre ces 30 000 nouveaux warrants durant l'année 2011. Ces 30 000 nouveaux warrants devront normalement être directement acquis à la date de création et d'émission, mais ils ne pourront être exercés avant leur troisième anniversaire.

Succursales de la société

La société n'a aucune succursale.

Justification de la poursuite de l'utilisation des règles comptables selon l'hypothèse de continuité de l'exploitation

Malgré les pertes cumulées, le conseil a décidé de poursuivre l'application des règles comptables selon l'hypothèse de continuité de l'exploitation. Cette décision est justifiée par (i) le succès rencontré par la technologie de la société dans plusieurs applications liées au cancer et diverses publications scientifiques, (ii) l'intérêt continu suscité par la technologie de la société, (iii) le maintien de la croissance du secteur dans le domaine des diagnostics moléculaires et des thérapies personnalisées, (iv) la disponibilité de liquidités suffisantes pour soutenir la poursuite du développement des produits de la société au cours des 12 prochains mois en fonction des plans actuels de l'entreprise et (v) la confiance affichée par le conseil d'administration quant à la possibilité de trouver des fonds supplémentaires. Comme annoncé le 4 novembre 2010, la société étudie diverses possibilités de financement supplémentaire.

Au vu de la situation actuelle, la trésorerie disponible est suffisante pour soutenir les projets actuels de la société au moins jusqu'à la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires prévue en mai 2012.

Risques financiers (article 96 8° du Code belge des sociétés)

La quasi-totalité du risque de change actuel de la société est liée au dollar américain. La plupart des revenus, à l'exception des subsides publics, sont libellés en dollars américains. À ce jour, la société n'a pas recours à des instruments de couverture pour se protéger contre le risque de change.

Facteurs de risques (article 96 1° du Code belge des sociétés)

En 2010, la société était potentiellement soumise aux risques suivants :

- Le modèle d'entreprise de MDxHealth a récemment été profondément modifié et il se peut que la société ne parvienne pas à accomplir ses nouveaux objectifs.
- La société en est à un stade précoce de son développement et elle pourrait éprouver des difficultés à accroître et à étendre ses activités.
- Depuis sa création, la société a enregistré des pertes ; elle devrait en enregistrer d'autres dans un avenir prévisible et devra faire appel à de nouveaux financements.
- La société est tributaire de droits de propriété intellectuelle, lesquels pourraient être contestés, et le dépôt de nouveaux brevets par des tiers pourrait l'affecter.
- La société doit remplir de nombreuses conditions pour conserver les droits de propriété intellectuelle obtenus sous licence auprès de tiers.
- La nécessité de faire respecter les droits de propriété intellectuelle de la société pourrait induire des charges significatives et, commercialement, restreindre sa marge de manœuvre dans certains domaines.
- Les performances de la société pourraient être pénalisées par la façon dont ses partenaires commerciaux font usage de certaines de ses technologies.
- La réussite de la société dépend de facteurs tels que sa capacité à se procurer des échantillons, à collaborer avec certains partenaires scientifiques ou médicaux ou à obtenir leur soutien, à recruter et

à fidéliser le personnel occupant des postes-clés, à générer des résultats d'études cliniques positifs, à obtenir les autorisations réglementaires pour ses produits et à se conformer aux réglementations en vigueur, à s'associer avec des tiers pour fabriquer et commercialiser ses produits, à faire accepter et utiliser ses produits par le marché et à obtenir le remboursement de ses produits pour les patients.

- La société intervient sur des marchés où la concurrence et le cadre réglementaire sont susceptibles d'évoluer, ce qui pourrait avoir un impact sur ses produits et sa stratégie.
- La société est soumise aux risques de responsabilité du fait des produits.
- Les fluctuations des taux de change pourraient peser sur les résultats de la société.

En 2010, la gestion des risques financiers a porté essentiellement sur les aspects suivants :

- *Risque de crédit* : du fait du nombre restreint de ses clients, la société est soumise au risque de crédit. En 2010, la société a généré 90 % de son chiffre d'affaires avec seize clients, alors qu'il n'y avait que huit clients pour générer la même proportion du chiffre d'affaires en 2009. Le risque de crédit a été limité par le fait que tous les clients sont des sociétés internationales importantes bénéficiant d'une forte solvabilité.
- *Risque de taux d'intérêt* : actuellement, la société n'est pas soumise à un risque important de taux d'intérêt, sachant que son endettement financier est pratiquement nul.
- *Risque de change* : la société n'est actuellement pas soumise à un risque de change important. Les comptes de la société sont libellés en euros, mais l'essentiel de ses revenus commerciaux est libellé en dollars. À ce jour, les charges d'exploitation de la société libellées en dollars ont été supérieures à ses revenus en dollars. Il n'y a pas lieu, pour le moment, de recourir à des instruments de couverture. Le risque de change pourrait augmenter à l'avenir avec la nouvelle priorité stratégique accordée au marché des États-Unis.
- *Disponibilités et risques liés aux placements* : l'intégralité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la société sont placés sur des comptes d'épargne ou de dépôt du marché monétaire jouissant d'une cote de solvabilité élevée et présentant une forte liquidité. La société n'a recouru à aucun instrument financier dérivé ni à aucun titre garanti par des créances (CDO).

Interventions exceptionnelles ou exécution d'instructions spéciales par le commissaire (article 134 du Code belge des sociétés)

Au cours de l'exercice écoulé, en plus de ses activités habituelles, le commissaire est intervenu pour le compte de la société essentiellement pour produire des rapports spéciaux afférents aux plans d'octroi de warrants et à la certification des rapports de subsides et prendre part aux séances du comité d'audit. Ces interventions supplémentaires ont représenté un montant total de 2000 €.

Indépendance et compétences d'un membre du comité d'audit

Les règles imposées aux sociétés cotées stipulent que le comité d'audit doit être composé d'au moins un administrateur indépendant disposant des compétences nécessaires en audit et comptabilité, ce qui est, et a toujours été, le cas du comité d'audit de MDxHealth.

- M^{me} Hilde Windels, présidente du comité, satisfait aux critères d'indépendance :
 - Elle exerce son premier mandat au conseil d'administration de MDxHealth et n'a jamais exercé de fonction de direction dans la société.
 - Elle ne détient aucune action de la société, mais bien quelques warrants émis par celle-ci, comme indiqué au paragraphe 3.3.
 - Elle satisfait aux autres critères d'indépendance répertoriés au paragraphe 3.1.3.
- M^{me} Hilde Windels satisfait aux critères de compétence nécessaires en audit et comptabilité :
 - Elle a été directrice financière de Devgen NV, une société cotée en bourse dont elle a géré l'introduction en bourse et les rapports financiers.
 - Elle est actuellement directrice financière de deux sociétés privées du domaine des soins de santé.
 - Elle a été banquière commerciale.
 - Elle est titulaire d'un diplôme en économie.

Conflits d'intérêts (article 523 du Code belge des sociétés)

Conformément à l'article 523 du Code belge des sociétés, le conseil d'administration a fait clairement et systématiquement état de tout intérêt patrimonial susceptible de s'opposer aux intérêts de la société. Les conflits d'intérêts suivants ont été signalés en 2010.

Minutes de la réunion du conseil d'administration du 7 décembre 2010

En prévision des discussions concernant les matières du comité de nomination et de rémunération, tous les participants n'exerçant pas de mandat d'administrateur ont été priés de quitter la réunion et se sont excusés.

De plus, avant toute délibération sur ce thème, le docteur Jan Groen, directeur de la société, a fait la déclaration suivante devant le conseil d'administration, conformément à l'article 523 du Code belge des sociétés. Le docteur Jan Groen a informé les participants à la réunion du fait qu'il détenait un intérêt financier en conflit avec la décision envisagée par le conseil d'administration d'approuver les minutes du comité de nomination et de rémunération du 6 décembre 2010, étant donné que lesdites minutes contenaient notamment l'approbation de la détermination de la prime accordée au docteur Jan Groen et de l'octroi d'options d'achat d'actions de la société à ce dernier.

Le docteur Jan Groen a indiqué qu'il informerait également le commissaire-réviseur de la société du conflit mentionné, conformément à l'article 523 du Code belge des sociétés.

Le conseil d'administration a pris note de cette déclaration avant de commencer à délibérer sur les matières du comité.

À l'invitation du président, M. Myslinski, président du comité de nomination et de rémunération, a présenté une vue d'ensemble des questions de rémunération et de personnel concernant l'équipe de direction et d'autres employés de la société, notamment la question de l'alignement des conditions et des politiques de rémunération de la société au vu de la nouvelle stratégie.

Le conseil d'administration a estimé que les conséquences financières de l'approbation des minutes du comité de nomination et de rémunération du 6 décembre 2010 étaient limitées, en ce qui concerne la rémunération du docteur Jan Groen, car il s'agissait d'approuver (i) une part proportionnelle d'une prime annuelle d'un montant de 22 000 € (part calculée en fonction de la portion d'année civile 2010 passée au service de la société) et (ii) l'octroi d'options d'achat de 30 000 actions de la société, sous réserve des mesures nécessaires prises par les actionnaires. La prime aura un impact extrêmement faible sur les résultats de la société, tandis que l'octroi d'options d'achat n'aura qu'un effet de dilution limité sur les actionnaires de la société, en fonction du prix d'exercice.

Au terme d'une discussion approfondie, le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité et sous leur forme originale les minutes de la réunion du comité de nomination et de rémunération tenue le 6 décembre 2010 à Liège et a adopté et ratifié les résolutions qu'elles contenaient.

Parmi les autres matières discutées, le docteur Groen a en outre confirmé à nouveau devant le conseil réuni au complet sa décision, figurant dans les minutes du comité de nomination et de rémunération, d'accepter des options plutôt qu'une prime en espèces. Le conseil a ensuite donné instruction au président, M. Erickson, d'entreprendre au début de l'année 2011 une révision et une évaluation du conseil, de ses comités et des administrateurs individuels, conformément à la section 2.5 de la Charte de gouvernance d'entreprise de la société.

Informations communiquées dans le cadre de la directive afférente aux OPA (voir aussi les sections 4.5 et 4.6 du présent document d'inscription).

Structure du capital social

Fin 2010, le capital émis par MDxHealth SA s'élevait à 10 517 661,90 €, représentés par 13 185 614 actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions comportent les mêmes droits et obligations et ouvrent donc droit à l'identique aux profits de MDxHealth SA.

Restrictions afférentes à la cession de titres

En matière de cession de titres, les statuts de la société n'imposent aucune restriction supplémentaire par rapport aux dispositions du Code belge des sociétés.

Détenteurs de titres assortis de droits de contrôle spécial

La société n'a accordé aucun droit de contrôle spécial aux détenteurs de ses titres.

Mécanisme de contrôle des plans d'intéressement en actions à l'intention du personnel

Hormis les plans d'options d'achat d'actions présentés ailleurs dans le présent document, le personnel ne bénéficie d'aucun autre plan d'intéressement en actions ni dispositif similaire.

Restrictions afférentes à l'exercice du droit de vote

Chaque actionnaire de MDxHealth SA a droit à une voix par action. Il n'existe pas de catégories distinctes d'actions. Les droits de vote peuvent être suspendus, notamment, pour des actions :

- qui n'ont pas été entièrement libérées, nonobstant la demande en ce sens du conseil d'administration de la société ;
- sur lesquelles plusieurs personnes ont des droits, sauf si un représentant unique est désigné pour exercer le droit de vote ;
- qui donnent à leur porteur des droits de vote supérieurs au seuil de 3 %, 5 % ou de tout multiple de 5 % du nombre total des droits de vote attachés aux instruments financiers de la société en circulation à la date de l'assemblée générale des actionnaires correspondante, sauf si l'actionnaire en question a signifié à la société et à la CBFA, au moins 20 jours avant la date de l'assemblée générale des actionnaires pendant laquelle il souhaite voter, le fait que sa participation dépasse le seuil susvisé ;
- dont le droit de vote a été suspendu par un tribunal compétent ou par la CBFA.

Pactes d'actionnaires portés à la connaissance de la société et susceptibles d'entraîner des restrictions en matière de cession de titres et/ou d'exercice du droit de vote

Aucun pacte d'actionnaires n'a été déclaré, et à la connaissance de la société il n'en existe aucun.

Règles applicables à la désignation et au remplacement d'administrateurs ainsi qu'à la modification des statuts

En application des statuts de la société, le conseil d'administration doit comprendre au moins trois administrateurs. La charte de gouvernance d'entreprise, quant à elle, impose que – dans la mesure du possible – le conseil d'administration comprenne au moins cinq administrateurs, dont au moins trois administrateurs indépendants ; ladite charte impose également – toujours dans la mesure du possible – que la moitié au moins des administrateurs n'interviennent pas dans la gestion de la société. Les administrateurs de la société sont désignés par l'assemblée générale des actionnaires. Toutefois, conformément au Code belge des sociétés, en cas de vacance d'un mandat d'administrateur pour cause de décès ou de démission, les administrateurs restants ont le droit de nommer provisoirement un nouvel administrateur pour pourvoir à ce remplacement, et ce, jusqu'à la première assemblée générale des actionnaires suivant ladite vacance. Le nouvel administrateur achève le mandat de l'administrateur dont le mandat est devenu vacant. La charte de gouvernance d'entreprise prévoit que les administrateurs peuvent être désignés pour un mandat (renouvelable) de quatre ans au maximum. À la date de rédaction du présent document, le conseil d'administration est composé de sept membres, dont trois administrateurs indépendants.

Pour que les statuts puissent être modifiés, il faut – sauf s'il s'agit de modifier l'objet social – qu'au moins 50 % du capital social de la société soient présents ou représentés et que la modification soit avalisée par au moins 75 % des voix exprimées. Toute modification de l'objet social de la société requiert l'aval d'au moins 80 % des voix exprimées à l'assemblée générale des actionnaires, cette dernière ne pouvant en principe entériner ladite résolution que si au moins 50 % du capital social de la société et au moins 50 % des certificats de participation bénéficiaire éventuels sont présents ou représentés. Si le quorum requis n'est pas présent ou représenté lors de la première assemblée, une nouvelle convocation doit être adressée en vue d'une seconde assemblée. La seconde assemblée générale des actionnaires peut délibérer et décider valablement, indépendamment du nombre d'actions présentes ou représentées.

Pouvoirs des administrateurs, en particulier pouvoir d'émettre de nouvelles actions ou d'en racheter

Le conseil d'administration de MDxHealth SA dispose de larges pouvoirs pour gérer et représenter la société, dans les limites fixées par la législation en vigueur ou les statuts de la société.

En vertu de la résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 18 février 2011, le conseil d'administration a été expressément autorisé à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, à concurrence d'un montant de 10.517.661,90 € (« montant du capital autorisé ») sous réserve de certaines limitations et conditions décrites ci-dessous. Le conseil d'administration peut exercer ce pouvoir durant une période comprise entre la date de publication de la résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires aux annexes du Moniteur belge et la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires prévue en 2012 en vue de l'approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice fiscal prenant fin le 31 décembre 2011. Cette autorisation peut être renouvelée conformément aux dispositions légales pertinentes.

Les augmentations de capital qui peuvent être décidées en vertu de cette autorisation sont réalisables selon des modalités à déterminer par le conseil d'administration, y compris via des apports en espèces ou en nature dans les limites autorisées par le Code belge des sociétés, via la conversion de réserves en primes d'émission, avec ou sans émission de nouvelles actions, assorties ou non d'un droit de vote, via l'émission d'obligations convertibles, subordonnées ou non, via l'émission de warrants ou d'obligations auxquelles des warrants ou d'autres valeurs tangibles sont associés, et/ou via l'émission d'autres titres tels que des actions dans le cadre d'un plan d'options d'achat d'actions.

Dans le contexte de l'utilisation de ses pouvoirs dans les limites du capital autorisé, le conseil d'administration peut limiter ou annuler le droit de souscription préférentiel des actionnaires dans l'intérêt de la société, sous réserve des limitations et conformément aux conditions stipulées par le Code belge des sociétés. Cette limitation ou cette annulation peut également se faire dans l'intérêt des employés de la société et de ses filiales et, dans la mesure permise par la loi, dans l'intérêt d'une ou de plusieurs personnes spécifiques qui ne sont pas des employés de la société ou de ses filiales.

Le pouvoir accordé au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital est soumis aux restrictions et conditions suivantes :

- a) Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social dans le but ou par les moyens qu'il juge appropriés ou nécessaires à condition que le montant total des fonds levés (constitués de l'apport en capital et de la prime d'émission) ne dépasse pas 18 millions d'euros.
- b) Une fois que le conseil d'administration a augmenté le capital social, en une ou plusieurs fois, à concurrence du montant maximal stipulé ci-dessus, il ne peut, dans la mesure du possible, procéder à une augmentation supplémentaire du capital social en une ou plusieurs fois au-delà de ce montant maximal initial qu'à condition qu'une telle augmentation soit approuvée par au moins deux tiers de ses membres et qu'elle se déroule dans le cadre de l'une des transactions ci-après : (i) l'émission dans le cadre de plans de rémunération ou d'intéressement basés sur des actions – tels des plans d'options d'achat d'actions, des plans d'achat d'actions ou d'autres plans – au profit d'administrateurs, de membres de la direction et du personnel de la société ou de ses filiales ou (ii) l'émission d'instruments financiers en contrepartie d'acquisition d'actions, d'éléments d'actif et de passif, ou d'une combinaison d'actions, d'actif et de dettes de sociétés, d'entreprises et d'associations ou (iii) l'émission d'instruments financiers en contrepartie de l'acquisition de licences ou de droits de propriété intellectuelle – qu'ils soient enregistrés ou non, ou qu'il s'agisse de demandes d'enregistrement – tels des brevets, des droits à redevance, des droits sur des bases de données, des études, du savoir-faire ou des secrets industriels ou (iv) l'émission d'instruments financiers en contrepartie de la conclusion d'un partenariat ou d'autres relations d'affaires.

En vertu de la résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 18 février 2011, le conseil d'administration a été expressément autorisé à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois à la suite d'une notification par la Commission Bancaire, Financière et des Assurances l'informant d'une OPA sur les instruments financiers de la société, via des apports en espèces sans annulation ou limitation des

droits de souscription préférentiels des actionnaires (y compris au bénéfice d'une ou de plusieurs personnes spécifiques qui ne sont pas des employés de la société) ou via des contributions en nature, avec émission d'actions, de warrants ou d'obligations convertibles, sous réserve des termes et conditions stipulés dans le Code belge des sociétés. Le conseil d'administration est autorisé à exercer ce pouvoir durant une période égale à la période mentionnée supra.

À la date de rédaction du présent document, le conseil d'administration n'a pas encore utilisé ses pouvoirs (renouvelés) décrits ci-dessus d'augmenter le capital dans les limites du capital autorisé.

Accords majeurs qui prennent effet, sont modifiés ou deviennent caducs en cas de modification de l'actionariat de contrôle suite à une OPA

Les conditions applicables aux warrants émis par MDxHealth stipulent que les warrants dont les droits n'ont pas encore été acquis peuvent être exercés en cas de changement de contrôle de la société (voir aussi le paragraphe 5.1.5.19 du présent document d'inscription). Par ailleurs, des accords majeurs conclus avec EXACT Sciences comportent des clauses applicables en cas de changement de contrôle (voir le paragraphe 5.1.5.21 du présent document d'inscription).

Accords conclus avec des administrateurs ou des salariés et prévoyant une indemnité au cas où ils démissionneraient ou seraient licenciés sans motif valable, ou bien s'il était mis un terme à leur contrat de travail après une OPA

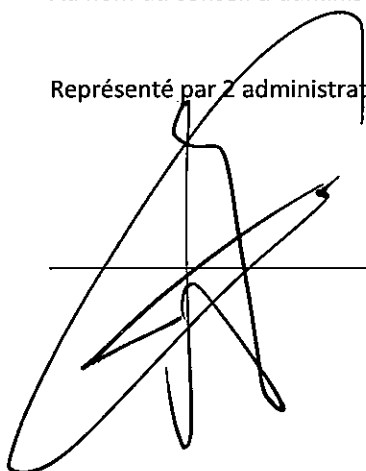
En vertu des termes d'accords individuels conclus entre la société et certains membres du comité de direction, une indemnité de départ pouvant aller jusqu'à 12 mois est prévue au cas où il serait mis un terme à leur contrat à la suite d'un changement de contrôle de la société.

Une fois que l'assemblée des actionnaires aura délibéré et se sera prononcée sur les comptes annuels, elle sera invitée à donner aux administrateurs et au commissaire-réviseur quitus de leur mandat pour l'exercice écoulé.

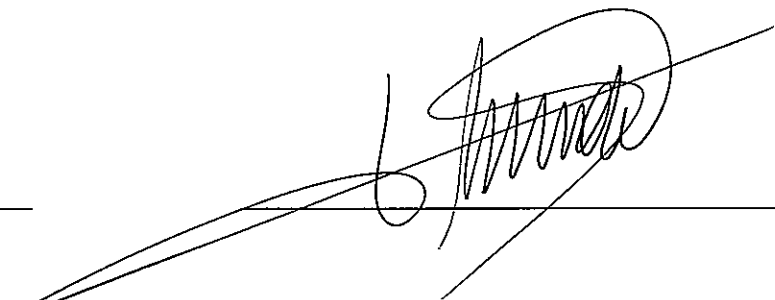
Fait le 18 février 2011.

Au nom du conseil d'administration

Représenté par 2 administrateurs



Dr. Jan GROEN
CEO
MDx Health



Hilde Mindels brbe
Represented
by Hilde
Mindels